

L'actu des Verrichons



Dans ce numéro

- Inscriptions à l'École maternelle et au Centre de Loisirs
- Message de votre CCAS
- A vos baskets !
- Programme d'activités gratuites pour les plus de 60 ans
- Soutien à l'Ukraine
- Le Centre de 1^{ère} Intervention recrute
- Tu as 16 ans ? C'est le moment de te faire recenser !
- Les dates à retenir
- Les horaires de la déchetterie
- L'office religieux

Chasse à l'oeuf !

Offerte par la Mairie
et réservée aux enfants
jusqu'à 10 ans !

BONUS !

Une gourmandise
supplémentaire offerte
par tirage au sort.

Prêts les gourmands ?



Inscriptions École maternelle

Pour inscrire vos petits en maternelle, vous devez effectuer une préinscription en mairie du 2 au 5 mai 2022 munis du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'un des deux parents et d'un justificatif de domicile. Un certificat d'inscription vous sera délivré par la mairie.

Vous serez ensuite contacté par la Directrice de l'école maternelle pour un rendez-vous avec présentation des documents suivants :

- Certificat d'inscription délivré par la mairie.
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

11 vaccinations sont obligatoires pour les enfants nés à partir de 2018 :

- Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP).
- Coqueluche.
- Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b.
- Hépatite B.
- Infections invasives à pneumocoque.
- Rougeole, oreillons et rubéole.

Nous vous rappelons les dérogations de droit :

- Poursuite de scolarité.
- Frère ou sœur scolarisé(e) dans l'établissement.
- Parent exerçant son activité professionnelle dans la commune.

Inscriptions Centre de Loisirs

Les inscriptions pour les vacances d'été débuteront début juin. Les parents seront avertis par mail et un message sera diffusé via les moyens de communication de la mairie.

Message de votre CCAS

- Les personnes qui travaillent avec le CESU (Chèque Emploi Service Universel) pour rendre des services (entretien d'espaces verts, bricolage, repassage...) peuvent être recensés en mairie afin de faciliter les échanges entre offre et demande.
- Le coût de l'énergie étant en constante augmentation, nous vous encourageons à favoriser le covoiturage pour vos déplacements.
- Des sites de covoiturage existent comme notamment «Karos» soutenu par Troyes Champagne Métropole et le Conseil Départemental
- Dans le « Mag Des Verrichons N°2 », un article a été consacré aux nuisances et incivilités. Cependant, les plaintes continuent de nous parvenir. Nous faisons de nouveau appel à la bienveillance de chacun.

A vos baskets !

Un groupe de joggeurs et de randonneurs s'est formé sur Verrières. Si vous voulez les rejoindre, rendez-vous chaque dimanche matin à 10h sur le parking de l'école.



« À tout Âge prendre soin de sa santé »

Sur la commune de Verrières

Programme d'activités **GRATUITES** pour les plus de 60 ans

En partenariat avec la mairie de Verrières, l'ADMR de l'Aube vous propose des séances de nutrition et d'activité physique gratuites grâce à des financements de l'ARS Grand-Est

Séances ouvertes aux habitants de Verrières et des communes alentours

Activité Physique

Séance 1 : **Vendredi 29 avril 2022**

Apprendre à faire du sport adapté avec l'avancée en âge

Séance 2 : **Vendredi 06 mai 2022**

Pratiquer une activité physique avec une pathologie

De 14h
à 16h

Nutrition

Séance 1 : **Vendredi 15 avril 2022**

Astuces et conseils pour réaliser des recettes de saison

Séance 2 : **Vendredi 22 avril 2022**

Manger en pleine conscience = garder / retrouver le plaisir de manger

De 14h
à 16h

Inscription obligatoire par téléphone :

03.25.28.63.68/07.89.24.89.26



Office religieux

Culte : Rémi Prud'homme : 06 25 51 85 84

Maison Paroissiale St Martin : 07 63 65 17 76

Bâptême : 06 12 11 41 05 - Mariage : 06 25 51 85 84

Soutien à l'Ukraine



Les familles souhaitant accueillir des Ukrainiens peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Centre de 1^{re} Intervention de Verrières

Afin d'avoir un effectif suffisant pour mener à bien ses différentes missions sur la commune, le centre de Première Intervention (CPI) de Verrières recrute des femmes et hommes de plus de 16 ans qui souhaitent rejoindre l'équipe de pompiers volontaires, afin de partager cette passion et ce don de soi en faveur du secours aux autres.

Le sapeur-pompier volontaire est une composante indispensable de notre modèle de sécurité civile.

**Vous êtes motivé et engagé dans la vie active,
vous avez la volonté de donner de votre temps ?**

**ALORS, OSEZ FRANCHIR LE PAS !
ET REJOIGNEZ-LES !
ILS ONT BESOIN DE VOUS !**

**Pour postuler, il vous suffit d'envoyer
votre lettre de motivation à la mairie.
Pour tout renseignement, prenez contact par mail :
franck.durand10@yahoo.fr**



Recensement

Tu as 16 ans ou tu vas avoir 16 ans, ce message s'adresse à toi :

Dès 16 ans le recensement est **obligatoire pour tout jeune Français**. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire, d'autres examens et concours publics ou être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Tu dois te faire recenser auprès de la mairie dans les trois mois qui suivent ton 16^{ème} anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de

régulariser ta situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Il est impératif de présenter une carte nationale d'identité valide ou, en cas de double nationalité, les deux pièces d'identité (passeport ou CNI) et le livret de famille.

L'inscription peut s'effectuer en ligne. Il suffit pour cela de te rendre sur le site internet « Ma JDC ». Tu y trouveras tous les renseignements nécessaires.

En créant un compte sur ce site, ta convocation te sera alors adressée par mail et non par voie postale. Attention, il est fréquent que le mail arrive dans tes spams ou tes indésirables.

Par ailleurs, l'adresse mail de tes parents te sera demandée afin de recevoir les modalités d'inscription en ligne. Ce mail leur sera adressé par « csnj-chalons-en-champagne ». Attention, il peut arriver dans les SPAMS ou les INDESIRABLES. Dès lors tu auras la possibilité, si tu le souhaites, de créer un compte directement en ligne. Dans ce cas, ta convocation te parviendra uniquement par mail et non par voie postale.

Une fois ce processus terminé, tu seras inscrit(e) seulement 4 mois après la date du recensement.

Une convocation pour la journée défense et citoyenneté (J.D.C.) sera par la suite envoyée 6 à 9 mois après la prise en compte de l'inscription.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Dates à retenir

LUNDI 18 AVRIL - 10h30

Chasse à l'oeuf

Dans le square

DIMANCHE 8 MAI - 11h

Cérémonie du 8 Mai 1945

Place de la libération

MARDI 21 JUIN - De 19h30 à 21h30

Fête de la musique

Concert du groupe Mapleton,
Buvette et restauration

DIMANCHE 3 JUILLET - De 8h à 18h

Vide-grenier

MERCREDI 13 JUILLET

22h

Retraite aux flambeaux

Départ du verger communal
(en haut de la rue des abeilles)

23h

Feu d'artifice

Tiré de la plage - Rassemblement dans l'espace
vert de la rue St-Martin.

MERCREDI 27 JUILLET

11h20

**Passage de la Caravane
du Tour de France Féminin**

13h19

Passage des coureurs

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE - 10h

Randonnée

Départ du square

SAMEDI 17 SEPTEMBRE - 17h

Concert Duo Harpe et Violon

A la chapelle de Saint Aventin

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE - 17h

Concert de Gérard Piccioli

A l'église

DIMANCHE 2 OCTOBRE - 9h30

Marche pour Octobre Rose

Départ du local des pompiers
(à côté de la bibliothèque)



VENDREDI 11 NOVEMBRE - 11h

Cérémonie du 11 Novembre

Place de la libération

DIMANCHE 4 DECEMBRE - 12h

Repas des aînés

A la salle des fêtes

VENDREDI 16 DECEMBRE

De 18h à 20h30

Fête de Noël

A la grange / salle des fêtes

Ce programme est informatif. Les animations et dates annoncées sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives gouvernementales.

Déchetterie

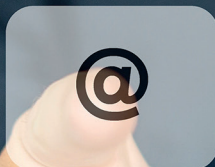
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Rue du Pré-Saint-Jean

10800 Saint-Julien-les-Villas

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PRINTEMPS ÉTÉ 01/04 au 30/09	matin	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-19h	10h-12h30
	après-midi	15h-19h	FERMÉ	15h-19h	15h-19h	15h-19h		FERMÉ
AUTOMNE HIVER 01/10 au 31/03	matin	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-17h30	10h-12h30
	après-midi	14h-17h30	FERMÉ	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30		FERMÉ

Nous contacter



Mairie de Verrières
34 rue de la République - 10390 Verrières
Tél. 03 25 41 81 24
mairie.verrieres@wanadoo.fr



@Mairie de Verrières Officiel



@mairiedeverrieres

Poste

Lundi : 15h30 - 18h
Mardi : 16h30 - 18h
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 14h - 16h30
Vendredi : 16h30 - 18h
Samedi : 10h - 12h